



Le contexte économique mondial actuel n'est pas sans risque pour notre pays. Il menace notre intégrité économique, sociale et financière. Cette menace s'est traduite dernièrement par la dégradation de notre triple A par une agence de notation américaine.

Quelles en seront les répercussions sur notre gestion communale ?

- L'Etat va nous contraindre, nous Français, à un effort financier important, que je souhaite équitable, pour assainir nos finances et amoindrir notre dette
- Moins d'aides financières de la part de l'Etat ainsi que de la Région et du Département
- Des difficultés pour emprunter et des taux plus élevés
- Une baisse d'activité de nos entreprises et de nos commerces
- Une augmentation du chômage et son corollaire : davantage de nécessiteux.

Comment allons-nous réagir ?

- Une aide financière plus importante pour subvenir aux besoins essentiels de ces nouveaux nécessiteux
- Maintenir nos impôts locaux à des taux raisonnables pour ne pas augmenter la pression fiscale sur nos administrés
- Stabiliser voire restreindre le budget de fonctionnement communal
- Privilégier les dépenses d'investissement pour soutenir l'activité de nos entreprises et conserver les emplois
- Œuvrer pour un logement social à moindre coût, compatible avec les infrastructures locales.

Le contexte socio-économique actuel nous impose de poursuivre nos efforts financiers, et démontre la pertinence de notre gestion communale «en bon père de famille» que nous appliquons depuis que nous sommes élus. Il nous faut admettre que tout effort individuel, collectif, aussi minime qu'il soit, contribue au redressement de la France. Il paraît indispensable que nous restions unis face à cette crise en recherchant toutes les occasions d'être ensemble, d'être plus proches les uns des autres. Il nous faut garder à l'esprit un seul et unique objectif : réaliser cette cohésion sociale et nationale qui, dans le passé, dans des situations dramatiques, a permis à notre pays de ne pas sombrer dans le chaos et d'être toujours la France.

Yvon Zerbone,
Maire de Gassin

◆ Noël à Gassin

Des fêtes partagées en famille



Le marché de Noël organisé en décembre dernier sur les remparts de Gassin a remporté un vif succès pour sa deuxième édition.

Une quinzaine de commerçants avaient installé leur étal et proposé durant toute une journée des friandises ou des pâtisseries, des accessoires (poupées, montres...), des cadeaux, et des objets de décoration (fleurs, tableaux...). Place des Barrys, l'arrivée du père Noël était très attendue. Venu en traîneau tiré par des poneys, il a ensuite procédé à la distribution de friandises aux dizaines d'enfants émerveillés qui l'attendaient avec leurs parents. Musiciens et danseurs se sont relayés l'après-midi, les tombolas des Amis des Arts et de l'alimentation Vival ont fait

d'heureux gagnants tandis que des effluves de crêpes chaudes et de barbes à Papa tournoyaient dans les airs. Comme chaque année, le goûter «Géant», offert par ce dernier, fut très apprécié. Las, le mistral en fin d'après-midi n'a pas permis de tirer le feu d'artifice annoncé mais les nombreux visiteurs se sont retrouvés autour du stand de l'Omacl, l'office municipal de l'animation, de la culture et des loisirs, organisateur de cette fête populaire réussie. Papillotes, biscuits, boissons chaudes et cakes faits «maison» ont régalé et fait le bonheur des présents.



Les élus avec une partie des commerçants exposants

◆ Sommaire

INONDATIONS DE NOVEMBRE

Etat de «catastrophe naturelle» reconnu

UNE GASSINOISE À L'HONNEUR

Augustine Olivier a fêté ses 100 ans

TAXE D'HABITATION

Inchangée pour Gassin

MAISON DU TOURISME

Son directeur, Emmanuel Bertrand, honore

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

A Gassin, c'est facile, un simple coup de fil suffit !

[Page 2](#)

PATRIMOINE COMMUNAL

La bergerie inaugurée

«NETTOYONS LA NATURE»

Les jeunes Gassinois de CE1 motivés !

CADRE DE VIE ET LA SÉCURITÉ

L'Insee enquête

[Page 3](#)

ACTIONS DANS LES ÉCOLES :

Les engagements de la Commune

[Page 4](#)

AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Carte blanche aux jardiniers de la Commune

AU VILLAGE

Nouvelle aire de stationnement

[Page 5](#)

CA S'EST PASSÉ À GASSIN

Noël à la crèche, à la cantine et au self. Noël à l'école maternelle et à l'école primaire. Noël du personnel communal et loto de l'Age d'Or

[Pages 6 et 7](#)

L'AGENDA DES FESTIVITÉS

La Paillas-DH, le grand loto de l'OMACL, une nouvelle course cycliste sur la presqu'île : la «Granfondo Colnago»...

Numéros utiles

[Page 8](#)

◆ Inondations de novembre Etat de «catastrophe naturelle» reconnu



Sept jours d'intempéries, du 4 au 10 novembre dernier, auront suffi à mettre de nouveau notre département sous les eaux. 93 communes dont Gassin, soit les deux tiers des communes varoises (153), ayant subi des dégâts physiques et matériels ont été retenues par l'arrêté de catastrophe naturelle pris par le Gouvernement. Certains quartiers de notre commune ont été totalement isolés et la circulation rendue impossible pendant plusieurs jours. Les foyers sinistrés ont eu dix jours pour déposer leur demande d'indemnisation. Et les assurances trois mois pour les traiter.

◆ Taxe d'habitation Inchangée pour Gassin

Pour compenser la suppression de la taxe professionnelle, le Gouvernement a décidé en 2010 de réformer la taxe d'habitation. Celle-ci, payée par les ménages, était jusqu'alors l'an passé perçue en partie par les communes et en partie par les départements. Depuis 2011, elle est uniquement dévolue aux municipalités, soit directement soit via l'intercommunalité à laquelle certaines appartiennent. C'est ainsi que la part départementale (6%) a glissé dans l'escarcelle communale mais sans changer la totalité de l'addition. Si Gassin, avec 11,94% de taxe d'habitation (dont les ex-6% départementaux), a «rétrogradé» de la 143e place à la 99e dans l'ordre croissant des taux de taxes d'habitation des communes varoises, cela n'a en rien augmenté le montant de l'impôt total.

◆ Une Gassinoise à l'honneur

Augustine Olivier a fêté ses 100 ans

C'est entourée des siens et d'une partie de nos élus qu'Augustine Olivier a soufflé ses cent bougies, le jour même de son anniversaire.

VEUVE DE MARCEL OLIVIER, viticulteur gassinois et adjoint au Maire sous Monsieur Chapelle, Augustine Olivier est née le 5 novembre 1911 à Gassin, très exactement au hameau de la Croix. Elle a eu deux enfants, Bernard et Monique, quatre petites filles (deux filles par enfant) et est arrière grand-mère d'une petite fille. Augustine Olivier est bien connue des «anciens» Gassinois puisqu'elle a fait partie du conseil paroissial, participé aux œuvres sociales et fut l'une des co-fondatrices de l'Age d'Or Gassinois. A l'occasion de cet anniversaire



Médaille d'honneur pour Augustine Olivier

plutôt exceptionnel, Yvon Zerbone a remis la médaille d'honneur de la Ville à cette Gassinoise dont la longévité fait honneur à la qualité du climat de notre commune.

◆ Maison du Tourisme

Son directeur, Emmanuel Bertrand, honoré



AU COURS DE CES DERNIÈRES ANNÉES, la maison du tourisme située au carrefour de La Foux a reçu de hautes distinctions : SEM d'Or en 1996, prix Vacances en France 2002 (décerné par le ministère du Tourisme) pour la campagne courts séjours «Week-ends bonheur» et, plus récemment, trophée 2010 des entreprises publiques locales françaises, pour la démarche pilote Internet initiée dans le golfe de Saint-Tropez. Pour ces récompenses et pour les actions qu'il mène depuis vingt ans à la tête de la structure intercommunale, son directeur, Emmanuel Bertrand, s'est vu décerner, par le secrétaire d'Etat au tourisme, la médaille du Tourisme. «Tous les acteurs du tourisme dans le golfe sont heureux et partagent avec toi cet honneur, a souligné Nadine Salvatico, présidente, témoignage de ta compétence et de ton dévouement à l'intérêt général, et preuve que cette intercommunalité touristique est efficace et

réussie.» La cérémonie s'est déroulée en présence de Roland Bruno, Alain Benedetto et Yvon Zerbone, respectivement maires de Ramatuelle, Grimaud et Gassin (photo).

◆ Ramassage des encombrants

Les jours ouvrables, sur rendez-vous !

Afin d'éviter les volumes trop importants des fins de mois qui monopolisaient pendant plusieurs jours la moitié des effectifs communaux, en personnel et en véhicule, les Services techniques de la mairie ont mis en place une collecte «à la demande» sous 48h (jours ouvrables uniquement). Attention : enlèvement uniquement sur rendez-vous (Un seul téléphone : 04 94 56 62 01)

◆ Patrimoine communal

La Bergerie inaugurée

Au Village, on l'appelle «la bergerie de Roger Magnetto» en souvenir de son ancien propriétaire.

ELLE ILLUSTRE une habitation pastorale rudimentaire qui jalonnait jadis nos collines provençales. La bergerie menaçait ruine. Aussi, la Commune a-t-elle décidé, sous la houlette de Robert Pesce, adjoint chargé de l'environnement et du développement durable (à gauche sur la photo), de

restaurer ce bien communal situé au bord de la RD 89. Après avoir déposé un permis de construire et obtenu l'assentiment de M. Fournier Eche, architecte des Bâtiments de France, l'entreprise Rinaudo a été chargée de la rénover avec des matériaux anciens pour lui garder sa touche d'antan.



Un nouvel espace de réunion pour les associations

◆ «Nettoyons la nature»

Les jeunes Gassinois de CE1 motivés !

Conduits par leur instituteur, Pascal Auda, les élèves de CE1 de Gassin et leurs correspondants de La Garde (accompagné de leur institutrice, Mme Séchepée), en tout 50 élèves encadrés de dix parents, ont récemment procédé à une opération de nettoyage de la nature, près du terrain de sport de Gassin.



Les jeunes Gassinois sur le terrain de sport communal

LA JOURNÉE A COMMENCÉ le matin par l'accueil des jeunes Gardois. Après la distribution de tee-shirts et de gants, chacun s'est activement attelé au nettoyage des lieux puis à un tri des déchets trouvés. A l'issue du repas pris à Gigaro, nos jeunes écologistes ont participé à un atelier de reconnaissance des plantes et des arbres de la forêt méditerranéenne. Puis 16 h a sonné : départ des correspondants et retour à l'école. Une première pour ces enfants «très motivés» et une nouvelle sensibilisation au

respect de la nature que Pascal Auda organise depuis presque dix ans avec ses classes successives. Ce n'est d'ailleurs pas une démarche pédagogique isolée : tout au long de l'année, ces jeunes Gassinois procèdent en classe avec beaucoup d'assiduité au recyclage du papier, à la récupération de bouchons en plastique (partenariat avec l'association Handibou pour les sportifs varois handicapés) et de cartouches d'encre... Pour leur transport, la Municipalité a mis un car à la disposition de ces classes.

◆ Cadre de vie et sécurité

L'Insee enquête

L'INSTITUT NATIONAL de la statistique et des études économiques (Insee) réalise jusqu'au 14 avril une enquête sur le thème du cadre de vie et de la sécurité. La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat, la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontées au cours des deux dernière

années : cambriolage/vandalisme, vol, agression, etc. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



Gilbert Guigues

C'est avec une infinie tristesse que nous avons appris la disparition de Gilbert Guigues, décédé subitement à l'âge de 64 ans. Enfant de Gassin, Gilbert Guigues avait été conseiller municipal de 1995 à 2001 aux côtés de M. Robert Dho. Très impliqué dans la vie associative, il était depuis plus de 20 ans président de la Société de Chasse «A la Barro» dont il avait fêté l'an passé les 90 ans. Nommé lieutenant de Louveterie depuis quelques années, (une institution créée en 812 par Charlemagne), il organisait régulièrement à ce titre des battues contre les renards et les sangliers. Il avait participé à la création du CCFF (comité communal des feux de forêts) dont il s'occupait toujours activement. Par sa connaissance précise de tous les sentiers et passages du territoire de notre commune, Gilbert était responsable du guidage des secours et des sapeurs pompiers en cas d'incendie au sein de ce comité. Tous regretteront ses yeux rieurs et malicieux derrière lesquels se posait un homme sage et écouté.

Les engagements de la Commune

Des infrastructures et des subventions

C'est ce qu'on appelle des activités périscolaires, des activités réalisées en périphérie des programmes scolaires. De la garderie au CM2, elles sont nombreuses à Gassin et toutes soutenues et financées par la Municipalité. Elles peuvent être d'ordre culturel, elles sont souvent sportives et complètent harmonieusement les programmes pédagogiques dispensés dans les écoles. Transports en car, prise en charge de tout ou partie des séjours ou des activités ludiques proposées, que ce soit pour le fonctionnement des structures (crèche «La Diablerie») ou l'accueil périscolaire (école maternelle, salle culturelle, centre aéré, salle des ados...), la Mairie apporte régulièrement des aides. De 3 mois à... 18 ans, les jeunes Gassinois ne manquent pas de moyens !

Classe de cirque Jongleur ou clown ?



Séverine Villette, adjoint chargée des affaires scolaires, péri-scolaires, jeunesse, petite enfance et aide sociale

Classe et sensibilisation aux activités du cirque en alternance, qui dit mieux ? Pendant une petite semaine, les élèves de CE1 de Gassin s'en donnent à cœur joie en Ardèche où, sous chapiteau, ils peuvent s'essayer à la jonglerie, à l'équilibre sur grosse boule, au trapèze, au rôle difficile de clown... Autant d'activités ludiques qui font appel à leur agilité, leur équilibre et leur habileté. Un film amateur, tourné sur place l'année dernière, avait retracé leur séjour. Il avait pu être visionné par les parents à leur retour. Ce séjour (du 16 au 20/04) est financé en partie par la Municipalité (300€ par enfant)

Initiation à la natation Déplacements en car



Dès la mi-février et jusqu'en juin, les élèves de M. Patej (CP) et de M. Auda (CE1) se rendront à la piscine de Saint-Tropez. Il s'agit davantage d'une familiarisation avec l'élément «eau» que de cours de na-

tation. 14 séances hebdomadaires sont prévues d'une durée de 40 minutes environ. Presque autant pour les maternelles «grande section.» Les déplacements se font en car.

Terrain de sport Au cœur du village !

Rénové l'été dernier, le terrain de jeux multisports de l'Arlatane (800 m²) est, au cœur du village, réservé en priorité aux jeunes qui fréquentent les écoles de Gas-



sin. Pour une utilisation optimale, la Municipalité a remplacé le gazon synthétique (coût : 54 000 €) et fait installer des filets pare-ballon tout autour du terrain et une clôture anti-vandalisme (19 000€). En dehors des créneaux scolaires, le stade est largement utilisé par les jeunes du village. Recommandations pour les usagers : accès limité à la journée et interdit aux animaux domestiques même tenus en laisse. Pas de bouteilles en verre (c'est un terrain de sport !). Ne pas fumer. Fermé le soir.

A la Moune Stages de voile



Deux classes de Gassin, les CM1 et CE2/CM2, participent en alternance à ces stages de voile qui se déroulent depuis des années à la Moune, dans le quartier du Treizain. Une douzaine de séances sont prévues en mai et juin.

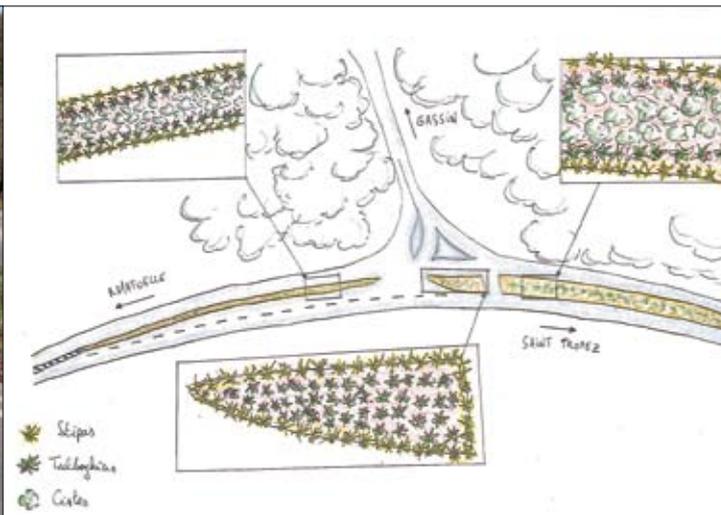
Initiation à la musique Le Conservatoire Rostropovitch donne le «la»

Les interventions se déroulent en classes de primaire et de maternelle (grande section), excepté ce premier trimestre 2012 (enseignante en congé maternité). La qualité est au rendez-vous puisque c'est un intervenant issu du conservatoire intercommunal Rostropovitch Landowski (Cogolin) qui intervient, possédant un DUMI (diplôme universitaire de musicien intervenant).

Détail des dépenses consacrées chaque année aux activités des enfants		
	Dépenses	Recettes *
Restaurant scolaire/ Self	290 586 €	73 152 €
Maison des Ados	53 853 €	
Périscolaire primaire	48 850 €	4 197 €
Périscolaire Espelidou	31 889 €	5 399 €
Centre de loisirs d'été	45 617 €	
Frais fonctionnement crèche parentale «La Diablerie»	65 779 €	
Frais fonctionnement de la maternelle	220 282 €	
Frais fonctionnement de l'école élémentaire	153 666 €	
Transports scolaires	35 131 €	
	945 653 €	

* Est considérée comme «recettes» la participation des parents. A titre indicatif, le prix du repas, revalorisé chaque année par délibération du conseil municipal, a été fixé, pour l'année scolaire 2011/2012, à 2,35 €, la commune finançant le surplus.

Carte blanche aux jardiniers de la Commune



L'équipe des jardiniers municipaux a encore pu laisser libre cours à son imagination lors de l'aménagement du dernier îlot routier situé à l'intersection de la RD 61 et du bas de Coste Brigade. Yvon Zerbone leur a donné carte blanche, Fabrice et Julien, des spécialistes formés au lycée agricole d'Hyères, ont mis une nouvelle fois tout leur talent au service de ce nouvel aménagement paysager de la commune.

Une fois approuvé le projet, proposé sous forme de croquis (voir ci-dessus), ils ont réalisé eux-mêmes les aménagements d'abord avec un apport de compost pour enrichir le sol puis par l'utilisation de bidim (un tissu drainant qui évite la perte de terre) et la pose de pouzzolane, une roche volcanique appréciée pour sa couleur, sa forme et sa faculté à maintenir les talus. Les plantes choisies (*Stipa Tenusisima*, *Cistus Monspeliensis* et *Tulbaghia*) ont été sélectionnées pour leurs qualités particulières : peu gourmandes en eau et adaptées au climat méditerranéen.



L'îlot central, avant



Fabrice et Julien dans leurs oeuvres !

2074 plantes plantées

Pendant trois semaines, Fabrice et Julien, secondés par les moyens techniques communaux, ont posé 20 rouleaux de bidim, planté 2074 plantes et charrié environ 35 t de pouzzolane et 15 de compost. Les *Stipa* ont été positionnés sur les contours pour procurer

un effet de mouvement lors du passage des voitures ou d'un léger coup de vent. Les *Cistus*, au centre, pour leur taille supérieure, leur couleur végétale verte et leur floraison rose ou blanche, les *Tulbaghia*, enfin, sur l'îlot central. «C'est, selon ses concepteurs, une plante plus résistance à la sécheresse du fait de son impossibilité d'accès à l'arrosage automatique.»

à la beauté de son environnement. S'ils sont un bien communal, ils sont surtout un bien commun à tous et personne ne peut donc se les approprier. Plusieurs dizaines de pièces ont pourtant «disparu» dès la première semaine de plantation... La Mairie a pris en charge cette réalisation. Coût : 15 000 € T.T.C.



Coût de cet aménagement : 15 000 euros

On pourrait appeler ça une harmonie invisible maîtrisée. Ces ronds-points ponctuent en effet la circulation sur le territoire gassinois. Ils participent, sans en avoir l'air, à la mise en valeur de ses paysages, à l'équilibre des lieux,

Au Village

Nouvelle aire de stationnement

La Municipalité a procédé à l'achat du terrain situé face au cimetière communal. Il y sera aménagé un prochain parking paysagé en relation avec le CAUE du Var, le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement.

Gassin en fête :



Loto de l'âge d'or



Noël du personnel communal



Noël à la crèche



Menu "Spécial Noël" au self des écoles

le Père Noël omniprésent !



Noël à l'école maternelle



Noël à l'école primaire



Centre aéré et ODEL Var Pensez à les inscrire !

Les inscriptions pour le centre aéré des vacances de février sont prises en Mairie du lundi 30 janvier au vendredi 10 février. Renseignements au secrétariat de la Mairie ou sur le site www.mairie.gassin.fr rubrique éducation jeunesse.

Les inscriptions pour les séjours de vacances d'été 2012, centres ODEL Var, ont débuté le 1^{er} février.

Inscriptions sur le site www.odelvar.fr, par téléphone au 04.94.925.985 ou en Mairie.

Agenda et Festivités

◆ **15 avril :**
l'événement !

«Granfondo Colnago Golfe de Saint-Tropez»

25 ans d'histoire, une cyclo sportive aux couleurs du Sud. Cette épreuve, plus connue sous le nom de «L'Épervier», a rejoint en 2010 le prestigieux label Granfondo Colnago et fêta ses 25 ans choisissant Saint-Tropez pour ville de départ en gardant Cogolin pour l'arrivée en 2011. Pendant plus de 24 ans, Cogolin a assuré tous les départs et arrivées. Pour 2012, départ Saint-Tropez arrivée à Gassin avec trois parcours différents. Parcours Masters : 170 km, parcours Seniors : 133 km, Azur découverte : 60 km. Environ 1000 participants, 14 nationalités, 24 régions de France et des célébrités connues attendues, Alain Prost, Bernard Darniche, Richard Virenque, Julien Absalon, sans oublier le régional de l'épreuve et sponsor de cette belle manifestation, Thierry Derbez. Gassin, sollicité par Sport-Communication, a répondu présent après que le Principal du collège Victor Hugo, Claude Juniot, a mis à notre disposition ses espaces et installations diverses. Sans cette opportunité, nous ne pouvions prévoir une arrivée au village, infrastructure trop réduite. Par ailleurs, il était regrettable de voir partir sous d'autres cieux cette manifestation qui draine sur le Golfe de Saint-Tropez durant un week-end entre 1500 et 1800 personnes. Cette épreuve sportive correspond beaucoup plus à la tendance actuelle d'économie d'énergie, pas de rejet de CO2 et une opération «Je roule propre» en faveur de l'environnement. Nous espérons tous que le succès sera au rendez-vous. F. A.

Responsable de la publication : Yvon Zerbone
Comité de rédaction présidé par Fernand Ansaldo,
Premier adjoint, avec la participation de
M^{mes} Anne-Marie Waniart et Déolinda Berne, élues
Conception-rédaction : www.presse-edition.com
Maquette : Jean-Pascal Grémy
Impression : Groupe Riccobono Offset Presse
Tirage : 2000 exemplaires
Siège : Mairie de Gassin. BP18. 83580 Gassin
Tél. : 04 94 56 62 00. Fax : 04 94 56 41 61
Site Internet : www.mairie-gassin.fr

◆ **Trophée des ruelles**

Défis de virtuoses dans les ruelles de Gassin

Le mistral (léger) et le froid hivernal saisissant n'ont pas rebuté en ce début d'année les 14 «moins de 13 ans» à participer au Pitchoun trophée (neuf petites boucles d'un parcours de 30 minutes) ni freiné les minimes (45 minutes) ou les 30 équipages du Trophée à s'élancer dans les dédales du village dûment balisé par les bénévoles de l'Avenir Cycliste Gassinois (ACG). Un parcours musclé pour les plus grands avec quelques difficultés supplémentaires comme les escaliers, des montées à gravir et des



descentes à maîtriser à travers les ruelles étroites pendant une heure et demie. Une animation qui attire au village encore illuminé nombre de spectateurs et de supporters. Tous ont été conviés à l'issue de ces confrontations sportives à une «pasta partie» offerte par l'ACG au Foyer des Anciens en présence des élus. illuminé nombre de spectateurs et de supporters.

Agenda

SAMEDI 25 FÉVRIER

Carnaval des enfants. Fête des costumes et déguisements. Salle des Ados

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 MARS

La Paillas-DH, organisée par l'Avenir cycliste Gassinois. Moins de champions internationaux cette année en raison de la Coupe du monde qui se déroule en même temps mais déjà plus de 50 clubs inscrits dont les membres seront en compétition dans les collines de Gassin. Même parcours et descente améliorée cette année. Belle fête sportive en perspective avec la présence de 200 coureurs environ. Une idée du président Maunier : pourquoi pas une rando de nuit avec les parents ? L'idée fait son chemin.

DIMANCHE 25 MARS

Grand loto de l'OMACL. Salle de l'Espelidou, à partir de 15 h

MERCREDI 28 MARS

Audition du conservatoire Rostropovitch Landowski. «Jeux de momes», Salle de l'Espelidou, à 18 h

DIMANCHE 1ER AVRIL

Grande fête familiale, recherche des œufs de Pâques, animations, trampoline, toboggan, jeux divers, promenade en poney, pique-nique sorti du panier. Parc de Caruby

DIMANCHE 15 AVRIL

Nouvelle course cycliste sur la presqu'île, «Granfondo Colnago». Lire ci-contre

NUMÉROS UTILES

Le secrétariat de la mairie est ouvert du lundi au vendredi. De 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Tél. : 04 94 56 62 00

Sapeurs-pompiers : 18

Samu : 15 (112 d'un téléphone portable)

Police municipale : 04 94 56 62 17

Gendarmerie : 04 94 97 26 25

SOS médecins : 04 94 97 65 65

Hôpital du golfe de Saint-Tropez :

04 98 12 50 00/ Pharmacie de garde : 32 37

Ambulances Assistance 83 : 04 94 56 60 64

Centre ambulancier : 04 94 56 35 10

Centre antipoison : 08 25 81 28 22

Urgences vétérinaires : 04 94 54 60 81

Infirmier libéral à Gassin : 06 61 42 48 68

Permanence taxis Gassin : 04 94 56 50 14

Bibliothèque centre-village : 04 94 56 19 18